

# Bulletin éducation



## Editorial

«La valeur de l'eau se mesure devant le puits asséché», affirme un vieux proverbe écossais. Les sources et l'eau sont souvent employées dans des métaphores de la connaissance et de l'apprentissage: ainsi, «la fontaine éternelle de toute connaissance»<sup>1</sup> que John Locke évoque dans son célèbre essai, et la «soif de connaissances» qui dévore nombre d'entre nous. L'eau est indispensable à la préservation de la vie. Mais elle doit être pure car, si elle est contaminée, elle peut provoquer des maladies voire pire. Assimiler des connaissances et apprendre à les utiliser est également essentiel à la vie humaine et au développement de nos sociétés. Cependant, si l'eau qu'on nous donne à boire n'est pas de bonne qualité, elle peut faire plus de mal que de bien.

Certes, le droit à l'éducation est consacré par la Convention européenne des droits de l'homme<sup>2</sup>; mais cela ne nous décharge pas de la responsabilité de la qualité de l'éducation que nous dispensons: il ne s'agit pas d'éduquer mollement ni de gaver les apprenants d'informations. Comme l'affirme George Bernard Shaw: «Notre désir, c'est de voir l'enfant à la poursuite de la connaissance, et pas la connaissance à la poursuite de l'enfant.»

L'objectif de la Direction de l'Éducation et des Langues est d'aider les pays membres à garantir que tous, enfants et adultes, aient accès à une éducation de qualité, indépendamment de leur position sociale ou de leur milieu, afin que chacun puisse concrétiser son potentiel intellectuel et physique et participer activement à une société démocratique pacifique et respectueuse des droits de l'homme.

La 23<sup>e</sup> session de la Conférence permanente des Ministres de l'Éducation (Ljubljana, Slovénie, 4-5 juin 2010 – voir le précédent numéro du Bulletin) soulignait l'importance des enseignants et de la formation des enseignants pour atteindre cet objectif, et les ministres ont à cet égard tout particulièrement salué le Programme Pestalozzi.

1. «Essai sur l'entendement humain», 1690

2. Premier Protocole, article 2, 1952



23<sup>e</sup> session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des Ministres de l'Éducation, 4-5 juin 2010, Ljubljana, Slovénie: Ministres de l'Éducation et Chefs de Délégation des États parties à la Convention culturelle européenne, des États observateurs, des organisations internationales et non gouvernementales.



## Sommaire

	pages
Editorial .....	1 et 2
Conférence intergouvernementale sur «L'intégration linguistique des migrants adultes: Démarches pour l'évaluation des stratégies et des pratiques» – Strasbourg, 24-25 juin 2010 .....	3
Forum Politique intergouvernemental sur le rôle des langues, en particulier celui de(s) langue(s) de scolarisation, dans la réussite ou l'échec scolaire, Genève, 2-4 novembre 2010 .....	3
23 <sup>e</sup> session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des Ministres de l'Education, «L'éducation pour des sociétés démocratiques durables: le rôle des enseignants», 4-5 juin 2010, Ljubljana, Slovénie .....	4
Déclaration finale de la Conférence .....	5
Dialogue interculturel et histoire – Les acquis du projet «l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire» .....	6
Histoires partagées pour une Europe sans clivages» .....	7 et 8
La reconnaissance des diplômes dans un contexte global Comité de la Convention de Lisbonne, juin 2010 .....	8 et 9
Centre européen pour les langues vivantes à Graz: «15 ans au service de la promotion de l'excellence dans l'éducation aux langues» - événement de célébration de son anniversaire, 1 <sup>er</sup> juillet 2010 .....	9 et 10
Réseautage social et collaboration en ligne pour la formation des professionnels au programme Pestalozzi .....	10 et 11
Apprendre la démocratie et les droits de l'homme: évaluation et perspectives .....	12 et 13
Programme conjoint «Minorités en Russie: promouvoir la culture, la langue, les médias et la société civile» .....	14 et 15
Education des enfants roms en Europe .....	15 et 16
Livres en bref .....	16 et 17
Calendrier des événements .....	17, 18 et 19
Comment nous contacter .....	20

Ce programme présente une valeur ajoutée particulière: en permettant aux participants de se réunir, de partager leurs expériences et difficultés et de se soutenir mutuellement grâce à l'échange de bonnes pratiques, il les invite à voir leur réalité locale selon une perspective différente et à continuer d'innover en constituant des réseaux.

La Direction de l'Éducation et des Langues n'est pas non plus enfermée dans sa tour d'ivoire. Elle travaille en étroite collaboration avec d'autres organisations dans l'espoir que ces efforts conjugués produisent des résultats qui dépassent la somme des contributions individuelles. Ce numéro présente plusieurs exemples de coopération: le projet «Éducation des enfants roms en Europe» a conduit à la formation d'un groupe de travail international pour l'éducation des Roms où sont représentés le Conseil de l'Europe, le BIDDH/OSCE, l'Unesco, l'Unicef, le Fonds de l'éducation pour les Roms (Roma Education Fund), la Commission Européenne et l'association internationale Step by Step; dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et de l'éducation aux droits de l'homme (ECD/EDH), la coopération est particulièrement active avec le Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme, l'Unesco et l'OSCE; enfin, la conférence de lancement du projet Histoires partagées pour une Europe sans clivages a été organisée conjointement avec le Centre européen Wergeland.

Pour la Direction de l'Éducation et des Langues, établir le contact avec des organisations partenaires pour induire des synergies est un moyen de garantir la cohérence de son action et d'en renforcer l'impact; c'est dans le secteur de la politique linguistique qu'on en trouve une des meilleures illustrations. En 2010, le Conseil de l'Europe fête 50 ans d'activités dans le domaine de l'éducation aux langues. Durant ce demi-siècle, des voies nouvelles ont été explorées dans l'approche communicative de l'enseignement des langues et la promotion du plurilinguisme, avec le développement d'un cadre de référence commun pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation<sup>3</sup>; la **Journée européenne des langues** a été lancée (20 septembre) et le **Centre européen pour les langues vivantes** a été créé à Graz, Autriche. A cela, il faut ajouter l'engagement du Service des Politiques Linguistiques et de la Formation en Langues dans d'ambitieux projets autour de la plateforme **Langues dans/pour l'éducation** – qui propose un point de vue holistique de l'ensemble des langues utilisées et enseignées à l'école –, dans l'intégration linguistique des migrants et la coopération avec l'Union Européenne au sein du projet joint **Les minorités en Russie: promotion des langues, des cultures, des médias et de la société civile**.

La source n'est donc pas prête de se tarir. La Direction de l'Éducation et des Langues va continuer à bousculer les idées les plus conventionnelles pour que les jeunes bénéficient d'une éducation de qualité grâce à laquelle ils pourront jouir pleinement de l'ensemble des droits de l'homme et partager les valeurs que défend le Conseil de l'Europe. C'est ainsi que nous espérons bâtir une Europe plus heureuse, une Europe où règne plus de compréhension, de tolérance et d'empathie. Comme le prône un autre vieil adage, si un travail en vaut la peine, alors il mérite d'être bien fait.

Ólöf Ólafsdóttir  
Directrice de l'Éducation et des Langues

3. Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer; Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe; Portfolio européen des langues; Passeport de langues Europass.

## Conférence intergouvernementale sur «L'intégration linguistique des migrants adultes: Démarches pour l'évaluation des stratégies et des pratiques» – Strasbourg, 24-25 juin 2010

Organisée par la **Division des Politiques Linguistiques** (DG IV) en coopération avec la **Division des Migrations** (DG III), cette conférence a rassemblé une soixantaine de décideurs et praticiens d'horizons divers - ministères de l'intérieur, de la justice, de l'intégration, de l'éducation, etc. - ainsi que des représentants d'autres organisations (OCDE, Union européenne, ...) et du Canada. Le **programme** (dont la version en ligne contient la plupart des interventions) incluait des contributions du Président du Comité sur les Migrations, les Réfugiés et la Population de l'APCE et de représentants de l'ECRI (la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance) et du Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe.

La Conférence portait sur les aspects linguistiques liés à la réunification familiale, la résidence permanente, la nationalité/citoyenneté et l'accès au marché du travail et en particulier sur l'évaluation des politiques et des pratiques dans

ces domaines. Les participants venaient d'horizons très divers – ministères de l'intégration, des affaires étrangères, de la justice, de l'éducation; ils ont souligné la pertinence des thèmes identifiés et salué les opportunités d'échanges et de nouveaux contacts bilatéraux notamment lors des groupes de travail qui abordaient entre autres des questions clés liées à l'efficacité des politiques et de la pratique.

Les résultats d'une **enquête** auprès des États membres ont été communiqués, concernant les grandes tendances des politiques mises en œuvre par les États membres dans le domaine de l'intégration linguistique des migrants adultes et les évolutions depuis 2008 (voir le **Rapport** du premier séminaire).

Une **Compilation de questionnaires** sur «les politiques et pratiques dans les États membres» (complétés par les États participants préalablement à la Conférence) permet de donner un aperçu sur les pré-occupations actuelles des États membres

et contribuera à orienter les initiatives de la Division des Politiques Linguistiques en tenant compte des besoins.

Un document de référence *L'intégration linguistique des migrants adultes: Démarches pour l'évaluation des stratégies et des pratiques* a servi d'appui aux discussions, accompagné d'un document plus politique «*Politiques d'intégration des migrants adultes: Principes et mise en œuvre*» et d'une série d'*Études thématiques* et d'*Études de cas*.

Division des Politiques linguistiques:  
[www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr) → Événements



Contact:  
Philia Thalgot  
philia.thalgot@coe.int



## Forum Politique intergouvernemental sur le rôle des langues, en particulier celui de(s) langue(s) de scolarisation, dans la réussite ou l'échec scolaire, Genève, 2-4 novembre 2010

Ce forum politique intergouvernemental a été offert au Conseil de l'Europe par les autorités suisses. Il a été organisé conjointement par la *Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'Instruction publique* (CDIP) et la *Division des Politiques Linguistiques, Direction de l'éducation et des langues* (DG IV).

Il a réuni les responsables de la politique linguistique globale des systèmes éducatifs, et non pas seulement ceux en charge des langues étrangères ou de la langue nationale enseignée en tant que discipline à part entière, mais aussi ceux

responsables des autres matières, car les langues sont le vecteur de tout enseignement / apprentissage. Les responsables, au sein des systèmes éducatifs, de l'intégration des jeunes issus de l'immigration, des enfants Roms ou de milieux socio-culturellement défavorisés ont apporté une contribution spéciale à ces débats.

Divers instruments ont été mis à disposition sur la *Plateforme de ressources et références pour l'éducation plurilingue et interculturelle* ([www.coe.int/lang/fr](http://www.coe.int/lang/fr))

Le Forum politique a aussi été l'occasion de célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe.

Un rapport sur le Forum suivra dans un prochain numéro du Bulletin.



Contact:  
Johanna Panthier  
johanna.panthier@coe.int



## 23<sup>e</sup> session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des Ministres de l'Éducation, «L'éducation pour des sociétés démocratiques durables: le rôle des enseignants», 4-5 juin 2010, Ljubljana, Slovénie

La 23<sup>e</sup> session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des Ministres de l'Éducation s'est tenue à Ljubljana et Brdo (Slovénie) les 4 et 5 juin 2010 à l'invitation du Gouvernement slovène. Quarante-et-un États parties à la Convention culturelle européenne (sur cinquante) ont participé à la Conférence. Le Canada en qualité d'observateur ainsi que les organisations internationales suivantes ont également suivi les travaux de la Conférence: Union Européenne, UNESCO, OCDE, OSCE, Conseil Nordique des Ministres, MINUK, Fondation Européenne pour la formation (ETF), Internationale de l'éducation (IE) et le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).

Le thème principal de la conférence était «L'éducation pour des sociétés démocratiques durables: le rôle des enseignants», et les trois sous-thèmes: (A) «Les compétences des enseignants pour des sociétés diverses et démocratiques»; (B) «Développement professionnel et reconnaissance sociale»; (C) «Partenariats et réseaux en éducation».

Lors de sessions plénières et des sessions en groupes de travail les Ministres européens de l'éducation ont eu un débat extrêmement fructueux. Les discussions ont permis de renforcer les bases politiques du travail du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation pour les années à venir et notamment dans le domaine de la formation des professionnels de l'éducation.

Concernant le sous-thème A «Les compétences des enseignants pour des sociétés

diverses et démocratiques», les Ministres se sont penchés sur les défis de l'apprentissage du vivre ensemble et ont suggéré que le développement des compétences transversales soit inscrit comme une priorité des politiques de formation initiale et continue des professionnels de l'éducation. S'agissant de la formation des enseignants, ils ont considéré que les établissements d'enseignement supérieur devraient reformuler leur mission et responsabilités vis-à-vis de la formation initiale des futurs enseignants en Europe.

Concernant le sous-thème B «Développement professionnel et reconnaissance sociale», plusieurs délégations ont regretté que la profession d'enseignant soit desservie par un statut social peu prestigieux, un défaut d'estime et un manque d'attrait. Afin de remédier à cette situation, il a été suggéré de donner à la profession un statut académique plus élevé, de lui attribuer des compétences en matière de recherche et une image plus positive dans les médias. Les Ministres ont proposé d'encourager l'autonomie des enseignants, d'élaborer des programmes plus motivants, de mettre en place des équipes de soutien, d'offrir de meilleures perspectives de carrière, de garantir la sécurité en période de crise économique au moyen de reclassements et de coopérer avec les milieux d'affaires et les syndicats afin de retenir les candidats les plus prometteurs.

Quant au sous-thème C «Partenariats et réseaux en éducation», les Ministres

ont proposé d'encourager la diversification du corps enseignant. Il a été proposé de faire réaliser par des bénévoles des expériences en dehors de leur champ d'activités habituel – au sein d'entreprises, de municipalités ou d'ONG. En outre, il a été suggéré de répertorier les meilleures pratiques en vigueur dans les différents pays. Les Ministres ont également suggéré d'encourager l'autonomie des enseignants en matière d'établissement de partenariats et qu'un modèle de partenariat assorti de conditions de gestion souples pourrait être élaboré.

Les Ministres ont adopté deux résolutions, l'une relative au programme de l'éducation du Conseil de l'Europe dans le contexte de la réforme institutionnelle en cours et l'autre relative au perfectionnement des professionnels de l'éducation dans le cadre du programme Pestalozzi et une déclaration finale sur le thème de la conférence.

Pour de plus amples renseignements, consulter <http://www.coe.int/t/dg4/education/standingconf>



Contact:

Villano Qiriazhi  
villano.qiriazhi@coe.int

## Déclaration finale

Nous, Ministres européens de l'éducation<sup>4</sup>, réunis à Ljubljana et Brdo à l'occasion de la 23<sup>e</sup> session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe, adoptons la présente déclaration:

[...]

### ...nous engageons:

- à soutenir les professionnels de l'éducation (dont les enseignants, les chefs d'établissement et les administrateurs) de tous les niveaux dans l'exercice de leurs responsabilités éducatives et sociales par le biais de politiques publiques appropriées;
- à faire en sorte que le degré de reconnaissance de la profession d'enseignant corresponde à l'importance de sa mission et se reflète dans la rémunération et les conditions de service des enseignants, et notamment dans les possibilités qui leur sont données de développer leurs compétences professionnelles en cours d'emploi;
- à promouvoir une culture d'apprentissage tout au long de la vie pour les professionnels de l'éducation à tous les niveaux, notamment par le biais d'une formation initiale et continue de haute qualité;
- à encourager les établissements d'enseignement supérieur et de formation à perfectionner leurs programmes de formation initiale et/ou continue des enseignants et à en accroître la qualité, de manière à attirer et soutenir des candidats de valeur, en tenant compte de la diversité de nos sociétés;

### Souhaitons que ces actions aboutissent en priorité:

- à la diversification de l'offre de formation et/ou de recrutement des futurs enseignants européens, entre autres en saisissant les opportunités offertes par l'Espace européen de l'enseignement supérieur;
- au développement du plurilinguisme et à la promotion de la mobilité et de la mise en réseau dans la formation initiale et continue des enseignants;
- au développement d'une méthodologie d'enseignement et d'apprentissage, qui dote les futurs enseignants des connaissances, aptitudes et attitudes nécessaires pour gérer un environnement socioculturel diversifié;
- à l'inclusion de la recherche dans les programmes de formation des futurs enseignants et, pour les enseignants déjà en poste, d'être associés à des projets de recherche sur le terrain;
- à mettre en place des outils efficaces pour l'évaluation et l'auto-évaluation, qui permettent aux enseignants de prendre en charge leur développement professionnel et de se l'approprier;
- à des conditions de travail qui permettent aux enseignants de se consacrer à leur mission éducative et qui rendent la profession plus attrayante;
- à l'implication des professionnels de l'enseignement dans l'élaboration de politiques les concernant;
- à la création et au maintien de partenariats solides entre les milieux éducatifs et tous les autres acteurs concernés au sein de la société;
- à la prise de conscience de l'ensemble des professionnels de l'éducation de leur rôle dans la promotion d'une société démocratique durable;

**Appelons** le Comité des Ministres à reconnaître le rôle fondamental des enseignants comme agents de changement dans le processus de construction et la gestion de sociétés démocratiques durables, respectueuses des droits de l'homme et de la diversité, et, par conséquent, à charger le Comité directeur de l'éducation (CDED) et le Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche (CDESR), sur la base des résultats obtenus dans le cadre de leur programme d'activités et dans le but de pérenniser ces résultats au niveau paneuropéen:

- de soutenir les initiatives de coopération du Conseil de l'Europe pour aider les professionnels de l'éducation à poursuivre le développement des compétences transversales indispensables dans des sociétés diverses et démocratiques;
- de soutenir la compréhension interculturelle, conformément au Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel, et de faire progresser le dialogue interculturel par le développement de la gouvernance démocratique de la diversité culturelle, le renforcement de la citoyenneté démocratique et de la participation, l'enseignement et l'acquisition de compétences transversales, la création d'espaces consacrés au dialogue et aux échanges interculturels;
- d'encourager la participation de professionnels de l'éducation aux activités paneuropéennes de réseau et de formation dans le cadre du Programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe;
- de continuer à œuvrer pour améliorer le statut des enseignants dans les États membres;
- de soutenir le plurilinguisme et la mobilité parmi les enseignants et les futurs enseignants;
- d'identifier les valeurs et les principes de partenariats efficaces entre les établissements d'enseignement et d'autres secteurs d'activités et de promouvoir les exemples de bonnes pratiques;
- d'informer en temps utile la Conférence permanente des Ministres de l'Éducation du Conseil de l'Europe des initiatives prises par les États membres pour la mise en œuvre de la présente déclaration.

4. et de l'Enseignement supérieur

## Dialogue interculturel et histoire – Les acquis du projet «l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire»

Comment l'enseignement de l'histoire peut-il contribuer au développement du dialogue interculturel tel que défini dans le Livre Blanc sur le dialogue interculturel adopté par le Comité des Ministres en 2008?

Telle était la question centrale autour de laquelle toutes les activités entreprises de 2006 à 2009 dans le domaine de l'enseignement de l'histoire se sont structurées.

Un premier constat a été que quelles que soient les conditions, les formes et les acteurs d'un dialogue interculturel, les références à l'histoire – des pays, des régions, des groupes sociaux, des religions et des individus – en étaient une composante première.

Quels seraient dès lors les politiques possibles, les programmes et les méthodes d'un enseignement de l'histoire qui soit adapté aux réalités de la diversité culturelle qui marque plus que jamais, et encore plus demain qu'aujourd'hui, chaque société européenne et le monde contemporain.

Les politiques de réforme de l'enseignement de l'histoire devraient viser non seulement à la coexistence pacifique des cultures et des histoires différentes mais plus encore à la mise en évidence de ces diversités comme une condition de la créativité et du dynamisme culturel.

S'il ne s'agit pas d'ignorer les tensions et les conflits qui ont marqué l'histoire, ancienne ou récente, il conviendrait néanmoins d'insister plus qu'aujourd'hui, sur les relations, les interactions, les convergences, les fécondations réciproques aux plans culturels, économiques, scientifiques et techniques, des modes de vie, des visions du monde... Ceci étant particulièrement important dans les situations post-confliktuelles ou dans une perspective de prévention des conflits.

Souvent oublié, le fait que la diversité culturelle est un processus en évolution constante suppose que l'on établisse des instruments d'évaluation et de suivi qui permette à l'enseignement de l'histoire de rester adapté à un monde changeant et imprévisible.

Il s'agirait d'abord de mobiliser et faire coopérer l'ensemble des acteurs de l'apprentissage de l'histoire. Si l'école doit évidemment jouer un rôle central, il conviendra néanmoins de redéfinir celui-ci et de réfléchir aux conditions d'une mise en synergie de l'enseignement formel avec les institutions ou structures qui contribuent désormais à la diffusion des savoirs historiques comme les musées, les centres culturels, les médias audio-visuels, la presse spécialisée, l'édition, les ONG et les autorités locales ou régionales voire les organisations internationales.

Etablir un nouvel équilibre entre contenu et compétences n'est pas non plus un mince défi. Si l'on convient aisément qu'il n'est pas possible d'apprendre toutes les histoires du monde, la définition du socle de connaissances nécessaires – une sorte de culture historique générale – est très complexe. Or la maîtrise d'un savoir de base est bien entendu nécessaire à l'acquisition des compétences de recherches de sources, d'analyses critiques de celles-ci, de synthèse, de prise en compte d'approches multiperspectives et des attitudes ouvertes au dialogue, à l'approche empathique des avis différents.

Pour contourner la multiplicité des histoires dans l'absolu, la pédagogie de projet, impliquant une attitude active allant de la recherche et de l'analyse des sources, de la discussion à la rédaction de synthèse est apparue dans de nombreux cas comme une composante intéressante d'une pédagogie active.

Si la finalité de l'enseignement de l'histoire est bien d'abord la formation d'un citoyen actif dans une société démocratique et respectueuse et riche de sa diversité, l'enseignant d'histoire, son statut, sa formation en est l'acteur central. C'est pourquoi ces questions ont fait l'objet de nombreuses observations et réflexions dans le cadre du projet. L'on ne peut amener les élèves à des attitudes d'ouverture, de curiosité à l'histoire de l'autre si l'on ne les maîtrise pas soi-même. Mais s'y ajoutent encore les compétences professionnelles nécessaires à la mise en œuvre d'une pédagogie ouverte et active, à l'apprentissage du dialogue et du contrôle de ses émotions. C'est bien à une transformation profonde, parfois déjà entamée, du métier d'enseignant d'histoire à laquelle conduisent la recherche des voies et moyens pour développer le dialogue interculturel et l'harmonie du vivre ensemble dans le respect de la dignité de chacun.

Les conclusions du projet «L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire» seront publiées dans le rapport général avant la fin de 2010 et seront traduites sous formes d'un projet de recommandation qui sera soumis début 2011 au Comité des Ministres.



Contact:  
Jean-Pierre Titz  
jean-pierre.titz@coe.int

# Histoires partagées pour une Europe sans clivages



Le nouveau projet *Histoires partagées pour une Europe sans clivages* a été lancé les 16 et 17 juin 2010, à Drammen, près d'Oslo, lors d'une manifestation spéciale qui a servi de trait d'union avec le précédent projet *L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire*. La conférence de lancement, organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et le Centre européen Wergeland, a bénéficié d'un ferme soutien et d'une contribution financière généreuse de la part des autorités norvégiennes; elle a été ouverte par Madame Kristin Halvorsen, Ministre de l'Éducation de la Norvège, qui a souligné le rôle important joué par l'éducation, en général, et l'enseignement de l'histoire, en particulier.

Le nouveau projet intergouvernemental sur l'histoire sera mis en œuvre au cours des trois prochaines années (2010-2012) et fondé sur l'idée du *partage*. Nous sommes tous différents mais, en même temps, nous sommes tous interdépendants car, inévitablement, nous avons en commun un espace géographique, le climat, des us et coutumes, des traditions et des modes de vie, etc. L'enseignement de l'histoire offre l'occasion d'un partage de connaissances et d'expériences, de souvenirs et d'émotions, d'attitudes et de valeurs entre enseignants, élèves et parents, auteurs de manuels et formateurs d'enseignants, concepteurs de programmes d'études et d'examens, spécialistes des musées et des archives, fonctionnaires ministériels et représentants d'ONG.

L'idée du partage est-elle nouvelle? Rassembler des personnes en leur offrant une large tribune pour échanger leurs idées a toujours été l'un des principaux objectifs du Conseil de l'Europe, comme en témoignent ses documents dont la *Recommandation (2001)15 du Comité des Ministres aux Etats membres sur «L'enseignement de l'histoire en Europe au XXI<sup>e</sup> siècle»* et le *Livre blanc sur le dialogue interculturel – «Vivre ensemble dans l'égalité dignité»*. La création d'une grande Europe sans clivages est l'une des questions examinées lors des sommets des chefs d'Etat et de gouvernement dès 1997. Par ailleurs, au XXI<sup>e</sup> siècle, la philosophie du partage s'est inscrite dans un nouveau modèle de pensée fondé sur une profonde compréhension du monde d'aujourd'hui en tant qu'espace diversifié et multiculturel.



Kristin Halvorsen, Ministre norvégienne de l'Éducation

Le nouveau projet s'appuiera sur les conclusions des activités régionales et bilatérales et continuera logiquement à développer les résultats des précédents projets intergouvernementaux, tels que *Apprendre et enseigner l'histoire de l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle*, projet qui a appliqué une nouvelle méthodologie fondée sur la multiperspectivité, soulignant l'importance d'enseigner et d'apprendre l'histoire dans toute sa complexité. Le projet suivant, *Dates et événements clés de l'histoire européenne*, a montré que l'on pouvait combiner de multiples approches de l'histoire en une plateforme commune, illustrée, dans le projet, par les dates historiques qui ont marqué la vie des peuples sur le continent européen. *L'image de l'autre dans l'enseignement et l'apprentissage de l'histoire* a soulevé la question de savoir comment l'enseignement de l'histoire pouvait aider la jeune génération à mieux comprendre un phénomène comme la diversité et apprendre à respecter les autres par le dialogue interculturel. Ce projet a prouvé qu'une profonde connaissance de la diversité était essentielle car l'ignorance peut être exploitée et donner lieu à toutes sortes de manipulations. Il a mis en lumière les conséquences pour la politique, les objectifs et la méthodologie de l'enseignement de l'histoire de la diversité culturelle des sociétés européennes, la mondialisation et la nécessité d'accompagner, le cas échéant, le processus d'instauration de la confiance dans les situations post-confliktuelles.

Le nouveau projet mettra en lumière le patrimoine historique commun des États membres, comme le prévoit la Convention culturelle européenne; contribuera à une meilleure connaissance des interactions et des convergences historiques; renforcera la compréhension du dialogue non seulement en tant que mécanisme de communication mais aussi comme espace d'action commune et aidera la jeune génération à acquérir des compétences telles qu'une certaine plasticité de la pensée, une facilité d'adaptation aux circonstances constamment changeantes de la vie, une volonté et une capacité de parvenir à des

consensus et à des compromis, une aptitude à l'auto développement et à l'auto évaluation et une capacité de faire des choix et d'en assumer les conséquences. Ce faisant, le projet renforcera la base commune d'activités conjointes et fournira une contribution manifeste au processus de transformation des conflits et de prévention de la violence. Ces buts répondent directement à l'appel lancé au Conseil de l'Europe pour qu'il joue un rôle majeur dans l'architecture internationale en aidant à renforcer le processus de «sécurité profonde».

Le projet sera mis en œuvre en associant des historiens, des concepteurs de

programmes d'études, des auteurs de manuels et des formateurs d'enseignants d'histoire. Il traitera un certain nombre de thèmes déjà solidement documentés tels que la Révolution industrielle et ses conséquences sociologiques, culturelles, scientifiques, économiques et politiques, la construction européenne et les droits de l'homme dans l'histoire de l'art. Le projet débouchera sur des recommandations concernant les stratégies, les méthodes, les moyens et les matériels pédagogiques conduisant à une meilleure sensibilisation, compréhension et connaissance des interactions et des convergences dans le contexte de l'histoire européenne.



De gauche à droite: Arild Thorbjørnsen, Consultant, Membre du Conseil d'Administration du Centre Européen Wergeland, Jean-Pierre Titz, Chef de la Division de l'Enseignement de l'Histoire du Conseil de l'Europe



Contact:  
Tatiana Milko  
tatiana.milko@coe.int

## La reconnaissance des diplômes dans un contexte global Comité de la Convention de Lisbonne, juin 2010

La Convention de Lisbonne sur la «reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur», Convention conjointe entre le Conseil de l'Europe et l'Unesco fêtera en 2012 son quinzième anniversaire. Elle est le seul document juridique international touchant l'enseignement supérieur d'où son importance, importance dont témoigne le nombre de ratifications (50 ratifications, ce qui en fait, au Conseil de l'Europe, la deuxième Convention la plus ratifiée). Au niveau européen, les principes qui la fondent sont une des pierres angulaires du Processus de Bologne. Au niveau international, la coopération européenne dans le domaine de la reconnaissance des qualifications est un processus reconnu et parfois envié. Étant une Convention conjointe avec l'Unesco, il est à noter que

l'Australie, la Nouvelle Zélande, Israël, le Kazakhstan (à présent partie à la Convention Culturelle européenne) ont ratifié la Convention et que les États Unis et le Canada l'ont signée. En Juin 2010 eut lieu à Sèvres la Cinquième réunion du Comité de la Convention qui a notamment élu son bureau: M<sup>me</sup> Carita Blomqvist (Finlande) a été réélue à la présidence; ont été réélus aux postes de vice-président M. Gunnar Vaht (Estonie) et M<sup>me</sup> Gayane Harutyunyan (Arménie) et enfin a été élue au poste de rapporteur: M<sup>me</sup> Frances Kelly (Nouvelle Zélande).

Cette réunion a aussi revu le texte annexe à la Convention sur «des procédures et critères d'évaluation des qualifications et des périodes d'études étrangères». Cette révision a notamment porté sur une mise à jour de ce

texte, adopté originellement en 2001, et à promouvoir des bonnes pratiques dans le processus de reconnaissance des qualifications. Passer d'une pratique de nostrification, par laquelle les établissements d'enseignement supérieur vérifient pièce par pièce les éléments du diplôme étranger, allant jusqu'à demander des traductions de thèses, à une pratique de reconnaissance, basée sur une confiance entre les partenaires et où chacun ne peut refuser de reconnaître le diplôme étranger que si des différences substantielles existent (cf n° 12 et n° 13 de la série de publications du Conseil de l'Europe sur l'Enseignement supérieur) est un processus difficile et long qui nécessite un dialogue permanent entre celles et ceux qui par leur travail doivent évaluer cette possible

reconnaissance. La révision de ce texte a permis de renforcer ce dialogue. La coopération entre les centres ENIC-NARIC joue, dans ce contexte, un rôle irremplaçable.

Enfin la réunion du Comité a aussi été marquée par la présence de représentants d'autres Conventions régionales sur la reconnaissance des diplômes: Convention Arusha pour l'Afrique, Convention Asie-Pacifique, Convention Arabe, etc. En effet, à l'âge de la mondialisation, la question de la reconnaissance des qualifications est, et sera de plus en plus, un enjeu important de la coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur. En effet, sans reconnaissance, pas de

réelle possibilité de mobilité, pas de réelle libre circulation des travailleurs. Tant lors de la réunion du Comité, que lors de la réunion qui suivit sous les auspices de l'Unesco, la question du nécessaire dialogue ouvert entre l'Europe et les autres continents fut au centre des débats. En effet, il est de l'intérêt de tous de réfléchir ensemble ces questions. Dans les années à venir, ce dialogue se poursuivra notamment à travers des invitations croisées aux réunions des comités régionaux des Conventions, à travers la mise en place dans le cadre de la coopération méditerranéenne d'un groupe de travail sur les critères et procédures de reconnaissance et à travers la poursuite des travaux du réseau ENIC-

NARIC sur la «reconnaissance dans un contexte global». Tout ce travail se situe aussi dans le cadre plus large du dialogue que l'Europe se doit d'avoir avec le reste du monde dans le domaine de l'enseignement supérieur alors même que le Processus de Bologne est perçu hors Europe comme un modèle de coopération et de réforme de l'enseignement supérieur.



Contact:

Jean-Philippe Restoueix  
jean-philippe.restoueix@coe.int

## Centre européen pour les langues vivantes à Graz: «15 ans au service de la promotion de l'excellence dans l'éducation aux langues» – événement de célébration de son anniversaire, 1<sup>er</sup> juillet 2010

Parler et comprendre la langue de l'autre est une condition préalable pour parvenir à vivre ensemble dans une Europe sans clivages. Pour relever ce défi, le Conseil de l'Europe a créé le Centre européen pour les langues vivantes (CELV), une institution dont la mission spécifique est d'améliorer la pratique de l'éducation aux langues à travers l'Europe.

Créé à Graz, en Autriche, le CELV travaille depuis 1995 avec des experts et des institutions de premier plan dans le domaine de l'éducation aux langues. Ces 15 dernières années, les besoins en politiques linguistiques et en développement professionnel ont considérablement évolué sous l'effet des transformations politiques et de la convergence des nouvelles technologies de l'information. Le Centre apporte à ses États membres le soutien dont ils ont besoin pour relever les défis posés par les sociétés multiculturelles de l'Europe à une époque de changement et de mobilité sans pareils et s'efforce d'exercer une influence positive sur la profession de l'enseignement des langues grâce à son programme

d'activités – actuellement le programme 2008-2011 «Valoriser les professionnels en langues».

Fondé sur les valeurs intrinsèques du Conseil de l'Europe, le CELV soutient la préservation de la diversité linguistique et culturelle et encourage le plurilinguisme et le pluriculturalisme des citoyens européens. Le Centre encourage l'application des instruments de politique linguistique élaborés par la Division des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe. Par la consolidation de ses contacts avec la Commission Européenne et le lancement du Forum pour le réseau professionnel d'organisations non gouvernementales internationales dans le domaine de l'éducation aux langues, le Centre entend renforcer ses liens avec des organes professionnels œuvrant dans ce domaine et créer des synergies entre les organisations poursuivant des objectifs similaires.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2010, à l'occasion de son 15<sup>e</sup> anniversaire, le CELV a organisé des célébrations modérées conjointement

avec Claudia Schmied, ministre autrichienne de l'Éducation, des Arts et de la Culture, et Beatrix Karl, ministre autrichienne des Sciences et de la Recherche. La manifestation s'est concentrée sur le futur rôle du Centre, en s'appuyant sur l'expérience acquise durant les 15 dernières années à promouvoir l'excellence dans l'éducation aux langues.

Le public a rassemblé des représentants des États membres du Conseil de l'Europe à deux niveaux: des fonctionnaires ministériels responsables de la nomination des experts aux activités du CELV et les Délégués du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, des experts et des décideurs du pays hôte ont participé aux célébrations.

Durant les célébrations, les autorités autrichiennes ont unanimement salué les bons résultats du Centre. Claudia Schmied a souligné que le «plurilinguisme», dans les sociétés mondialisées, était «plus important que jamais». Dans le message qu'elle avait fait parvenir pour l'occasion, elle a affirmé que «la promotion



Les locuteurs présents lors de l'événement de célébration du 15<sup>e</sup> anniversaire et des représentants des Etats fondateurs du Centre européen pour les langues vivantes, parmi lesquels Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice générale de l'Education, de la Culture et du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport et Coordinatrice pour le dialogue interculturel du Conseil de l'Europe (4<sup>e</sup> à partir de la gauche), à côté d'elle Beatrix Karl, Ministre fédérale autrichienne de la Science et de la Recherche, et (tout à droite) Waldemar Martyniuk, Directeur exécutif du CELV.

de la diversité linguistique et culturelle constituait un atout pour le maintien et la pérennité de nos démocraties», notamment en vue de l'intégration des migrants. Dans le domaine de l'éducation et des sciences, Beatrix Karl a souligné que la «mobilité transfrontalière» était un phénomène qui prend de l'ampleur et doit être soutenu. A cela, elle a ajouté que «la maîtrise de plusieurs langues était la garantie d'échanges fructueux au niveau international».

Gabriella Battaini-Dragoni, Directrice générale de l'Education, de la Culture et

du Patrimoine, de la Jeunesse et du Sport et Coordinatrice pour le dialogue interculturel du Conseil de l'Europe, a estimé que le Centre était «idéalement placé» pour relever les nouveaux défis qui se posent en matière de politique linguistique et de développement professionnel en élaborant des approches innovantes à l'enseignement des langues. Le Centre «sert de catalyseur et apporte des moyens pour accompagner le changement dans l'éducation au sein de ses 34 Etats membres».

La représentante de la Commission Européenne, Fiorella Perotto, Chef

adjoite de l'Unité Politique pour le Multilinguisme de la Direction générale de l'Education et de la Culture, a souligné que «le CELV était devenu une référence pour encourager l'excellence et l'innovation dans l'enseignement des langues». Elle a notamment rendu hommage aux capacités d'établissement de réseaux dont le Centre est doté.

Une table ronde sur le thème «Promouvoir une éducation de qualité dans l'Europe multilingue moderne», qui a fait un point sur la situation en la matière en Autriche, en Slovénie, en Suisse, en France et aux Pays-Bas, est venue clôturer les célébrations.

Pour plus informations, rendez-vous sur le site web du Centre récemment remodelé:  
<http://www.ecml.at>



Contact:

Waldemar Martyniuk  
waldemar.martyniuk@ecml.at

## Réseautage social et collaboration en ligne pour la formation des professionnels au programme Pestalozzi

Le programme Pestalozzi propose un programme annuel d'activités de formation destinées à différentes catégories de professionnels de l'éducation à travers l'Europe: enseignants, formateurs des enseignants, chefs d'établissement, parents, etc. A en juger par les réactions des participants, ces activités (ateliers, séminaires et modules) offrent des espaces d'apprentissage motivants et dynamisants et, généralement, les apprenants rentrent chez eux forts d'une riche expérience personnelle et professionnelle. Ils pourront alors faire bénéficier leur pratique professionnelle de ce qu'ils ont appris et partager cette expérience avec leurs collègues.



Pour autant, une bonne part du fruit de l'expérience concrète que constituent ces formations peut se perdre en chemin ou être difficile à communiquer. Lorsque le contact direct est rompu, il n'est pas aisé de préserver la stimulation que génèrent à la fois l'échange direct à travers l'Europe avec des collègues confrontés à des défis semblables – même s'ils vivent dans des contextes différents – et le partage de ressources et de matériels. De plus, même si quelque 1 000 professionnels de l'éducation participent chaque année aux actions de formation du programme Pestalozzi, il ne s'agit là que d'une minorité. Pour tirer le meilleur profit des ressources

investies et de l'expertise développée, il est donc important de trouver les moyens de toucher tous ceux qui ne participent pas à ces formations.

Les professionnels de l'éducation se comptent par centaines de milliers en Europe. Beaucoup partagent notre souci de bâtir une société plus juste et démocratique, une Europe sans clivages dont les citoyens vivent ensemble dans le respect mutuel. Ils partagent aussi notre foi dans le rôle majeur que joue l'éducation à cet égard. Les enseignants forment probablement le groupe de praticiens qui se trouve être en contact étroit, de façon intensive et durable, avec TOUS les citoyens d'Europe; leur rôle dans le développement des connaissances, capacités, attitudes et dispositions des citoyens ne saurait donc être sous-estimé.

Néanmoins, le combat quotidien qui se livre dans les établissements d'enseignement peut aussi engendrer la désillusion, l'épuisement et la démotivation. Qui plus est, on observe que, de façon persistante, font défaut des opportunités qui permettraient de partager succès et échecs, des discussions et des échanges solidaires, mais aussi des exemples stimulants de bonnes pratiques et d'idées venant d'autres collègues.

Mettre en contact tous ces professionnels de l'éducation est un défi qu'il est possible de relever avec les outils modernes de communication et d'information: c'est le défi auquel le programme Pestalozzi a choisi de s'attaquer.

Les réseaux d'apprentissage imaginés par Ivan Illich étaient prémonitoires des progrès technologiques qui, aujourd'hui, rendent sa vision réaliste et possible:

*La mise en œuvre d'un réseau de mise en correspondance de pairs serait simple. L'utilisateur s'identifierait par son nom et son adresse et décrirait l'activité pour laquelle il recherche un pair. Un ordinateur lui renverrait les noms et coordonnées de tous ceux qui ont posté le même descriptif. Il est étonnant qu'un système aussi simple n'ait jamais été employé à grande échelle pour des activités d'intérêt public. (Illich, 1971)*

La visibilité est un moyen d'optimiser l'impact des activités. L'information, si elle est complète et actualisée, séduit un public plus large et un groupe cible d'utilisateurs potentiels. En assurant la convivialité de la documentation de référence, de même que des supports concrets pour la formation et l'enseignement, on permet à un plus large public d'en bénéficier. A la lumière de ces considérations, le programme Pestalozzi a entièrement repensé ses pages web et poursuit leur amélioration. Toutefois, ce ne sont là que les premiers pas vers une communication et une mise en réseau efficaces.

La communication et les circuits de communication bidirectionnels sont déterminants lorsque l'on travaille régulièrement avec des professionnels – individuellement ou en réseau – d'une cinquantaine de pays. Pour l'instant, une plateforme en ligne (plateforme de réseautage social) a été mise en place pour permettre aux participants de communiquer et d'échanger avant, pendant et après les activités de formation du programme et de rendre compte de leur travail en ligne. Cette plateforme, non seulement offre un espace convivial d'échange et de communication mais, qui plus est, renforce la qualité du travail, des échanges et des réactions des pairs, ainsi que les possibilités de contrôle et de suivi. Actuellement, ce réseau social regroupe quelque 500 professionnels de l'éducation. Ce pool de ressources humaines renforce l'identité du programme de formation; il contient aussi le potentiel d'une authentique communauté de professionnels de la pratique de l'éducation qui, à travers le continent, défendent et diffusent les normes et valeurs du Conseil de l'Europe.

Pour toucher ceux qui ne participent pas encore aux actions de formation et offrir un espace ouvert de mise en réseau aux professionnels de l'éducation de toute l'Europe qui partagent les principes et valeurs du Conseil de l'Europe et notre souci de fonder la pratique de l'enseignement et de l'apprentissage sur

ce socle, le programme Pestalozzi a entrepris de développer, en coopération avec le Centre européen Wergeland en Norvège, une plateforme de réseautage social sur mesure. La plateforme proposera notamment des informations et des nouvelles concernant l'éducation, des forums pour des discussions et des échanges thématiques, des bases de données en ligne rassemblant des sources d'expertise et des ressources, et des espaces de travail collaboratifs sur des activités et des projets.

Au même moment, dans l'objectif de diversifier l'offre de formation, le programme Pestalozzi explore le potentiel offert par les plateformes d'e-apprentissage, y compris les stages d'e-formation et les alternatives d'apprentissage mixtes, afin également de favoriser une diffusion plus efficace des ressources d'enseignement et de formation développés conjointement dans le cadre de ses activités. Ces travaux sont menés conjointement sous la forme d'un projet pilote avec la Direction des Technologies de l'Information et un petit groupe d'utilisateurs de la plateforme DOKEOS. Un projet pilote d'e-formation sera expérimenté en 2011.



Contact:  
Josef Huber  
josef.huber@coe.int

# Apprendre la démocratie et les droits de l'homme: évaluation et perspectives

Les 15 et 16 avril 2010, près de 160 représentants des Etats parties à la Convention culturelle européenne, décideurs, professionnels de l'éducation, institutions internationales et représentants de la société civile se sont réunis à l'occasion de la conférence «Apprendre la démocratie et les droits de l'homme» afin de dresser un bilan des résultats obtenus au terme du Programme 2006-2009 «Apprendre et vivre la démocratie pour tous» et de débattre des activités futures dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme (ECD/EDH) pour la période 2010-2014. La conférence était organisée dans le cadre de la présidence suisse du Comité des Ministres. Les discussions ont également contribué à la préparation de la 23<sup>e</sup> session de la Conférence permanente des Ministres de l'Education du Conseil de l'Europe (4-5 juin 2010, Slovénie).



*Apprendre la démocratie et les Droits de l'Homme: évaluation et perspectives*

Les débats ont porté sur les partenariats et la coopération entre une vaste gamme d'acteurs; des représentants des instances du Conseil de l'Europe, d'autres organisations intergouvernementales et d'OING ont ainsi eu l'occasion d'exposer leurs points de vue sur la question. Les coordinateurs de l'ECD/EDH, officiellement désignés par les Etats membres, ont mis en commun leurs expériences – faire remonter les pratiques issues du terrain, dans leurs pays, jusqu'au niveau européen pour faire le lien entre les ambitions affichées et les activités de coopération menées au niveau du Conseil de l'Europe. A partir de ces échanges, un certain nombre de propositions ont été formulées pour aller plus loin.



*M<sup>me</sup> Ólöf Ólafsdóttir, Directrice a.i de l'Education et des Langues, Conseil de l'Europe, M. Paul Widmer, Ambassadeur, Représentation permanente de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, M<sup>me</sup> Kallirroi Chourdaki, Présidente du Comité Directeur de l'Education (CDED) du Conseil de l'Europe*

La mise au point de la malette ECD/EDH, élaborée, testée et diffusée entre 2006 et 2009, est une des réalisations principales du Programme. Elle contient un ensemble de manuels et du matériel pédagogique relatifs à divers aspects de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, et vise à faire émerger et promouvoir les meilleures pratiques en application dans les Etats membres en la matière. Une série de manuels destinés aux enseignants a également été élaborée avec le soutien des autorités suisses. Les participants ont souligné la nécessité de mieux faire connaître ces outils.



*M. Einar Värä (Estonie), M<sup>me</sup> Kristina Kaihari-Salminen (Finlande), M<sup>me</sup> Bojka Djukanovic (Monténégro), M. Aidan Clifford (Irlande), coordinateurs ECD/EDH*

Un certain nombre de défis à relever dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme ont été évoqués durant la conférence, notamment les répercussions de la crise économique sur les services publics et la méconnaissance du potentiel qu'offre l'ECD/EDH comme vecteur de bien-être tant individuel que sociétal. Les participants ont jugé que le Conseil de l'Europe avait un rôle capital à jouer pour que l'apprentissage de la démocratie et des droits de l'homme figure en très bonne place à l'ordre du jour des activités.

Le 11 mai 2010, lors de la 120<sup>e</sup> session du Comité des Ministres, les ministres des Affaires étrangères et les représentants des 47 Etats membres ont adopté la recommandation CM/Rec(2010)7 relative à la Charte du Conseil de l'Europe sur l'ECD/EDH. Cette charte non-contraignante est le fruit d'un vaste processus de consultation d'une durée de plusieurs années, et certainement la principale réalisation du Programme 2006-2009 ; elle constituera un point de référence important pour l'Europe entière et servira de socle aux travaux futurs du Conseil de l'Europe dans ce domaine.

Des informations complémentaires, notamment le rapport de la conférence, les discours et les présentations, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante: [www.coe.int/edc](http://www.coe.int/edc)

## CITATIONS

*La pertinence et la validité d'une telle démarche (du Conseil de l'Europe) se situent à un double niveau: d'abord la mise en lumière de la spécificité des réponses apportées par chaque pays en fonction de son histoire, de sa culture et de son organisation politique, ensuite la dynamique coopérative qui s'en dégage – chacun respectant la diversité et apprenant des expériences de l'autre.*

**M. Klaus Fischer, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Instruction publique, de la Culture et du Sport du canton de Soleure, au nom de la présidence suisse du Comité des Ministres**

*Aujourd'hui, on ne considère plus l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme comme une option facultative ou un bonus ; pour réutiliser une formule employée dans une publication du Conseil de l'Europe sur la politique culturelle, «sortie de son statut marginal, elle est désormais pleinement prise en compte». Au niveau national, on prend peu à peu conscience du fait que la connaissance des droits de l'homme et de la démocratie n'est pas innée, mais que chacun doit en faire l'apprentissage et l'expérience, la mettre en pratique, et ceci non seulement à l'école, mais tout au long de sa vie.*

**M<sup>me</sup> Ólöf Ólafsdóttir, Directrice ad interim de l'Education et des Langues, Conseil de l'Europe**

*Si la nécessité pour les jeunes démocraties de rattraper leur retard en matière de culture de l'apprentissage de la démocratie semble évidente, il est alarmant de constater que les citoyens de la plupart de celles que l'on dénomme «les vieilles démocraties» ne se soucient guère de leurs droits et de leurs devoirs. [...] Ceci démontre clairement que la majorité d'entre eux ne sont pas conscients de l'importance de la bonne marche des institutions démocratiques, ni du fait qu'un système démocratique ne peut fonctionner qu'à la condition que chacun prenne ses responsabilités. Ce constat met également en lumière la nécessité d'intensifier nos efforts en matière d'enseignement des pratiques démocratiques, et d'insister sur le fait que les droits ne peuvent être considérés de manière isolée, mais qu'ils s'accompagnent de devoirs et de responsabilités.*

**M<sup>me</sup> Anne Brasseur, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe**

*La première phase du Programme mondial des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (2005-2007) se concentrait sur la mise en place de programmes d'éducation aux*

*droits de l'homme dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire. Son évaluation est actuellement en cours; un questionnaire a été envoyé aux gouvernements par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH). [...] Les données disponibles sur les 47 Etats membres du Conseil de l'Europe et le bilan de la mise en œuvre du programme dans les systèmes scolaires européens en termes de politiques, de cursus, de formation des enseignants et de mécanismes de suivi fourniront des éléments extrêmement utiles pour l'élaboration de la phase suivante du programme du Conseil de l'Europe sur l'ECD/EDH, puis pour sa mise en œuvre et pour la pérennisation des résultats obtenus en Europe grâce au Programme mondial des Nations Unies [pour l'EDH].*

**M<sup>me</sup> Martha Santos, gestionnaire de programmes, UNICEF**

*Lorsque j'étais en primaire, tous nos professeurs, sans exception, étaient chargés de nous enseigner notre langue maternelle – même en cours de mathématiques ou de biologie, ils étaient tenus de surveiller notre grammaire. Je rêve d'écoles où tous les professeurs prendraient en charge de la même manière l'enseignement des principes de la citoyenneté démocratique et des droits de l'homme, et réagiraient dès la moindre manifestation d'homophobie, de racisme ou de toute autre sorte de discrimination en classe. Après tout, c'est bien là le cœur de l'action: enseigner aux élèves comment combattre les discriminations et les inégalités, comment rendre le monde meilleur.*

**M<sup>me</sup> Antonia Wulff, Présidente du Conseil consultatif pour la jeunesse du Conseil de l'Europe**



**Contact:**  
Yulia Pererva  
yulia.pererva@coe.int

## Programme conjoint «Minorités en Russie: promouvoir la culture, la langue, les médias et la société civile»

La deuxième année du programme conjoint triennal mis en place en coopération avec le ministère russe de l'Aménagement du territoire est désormais bien entamée. «Minorités en Russie: promouvoir la culture, la langue, les médias et la société civile» vise à aider la Fédération de Russie à promouvoir ses minorités ethniques et nationales, en privilégiant notamment leurs langues.

Une précieuse étude réalisée en 2009 par les experts russes, qui ont analysé la situation des langues sur le plan tant linguistique que législatif, a donné naissance à un débat extrêmement fructueux entre les experts européens et russes, les ONG, les collectivités locales et régionales, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, les centres de recherche et les médias de masse.

Des séminaires d'information, organisés à Moscou et dans les régions, sont consacrés au renforcement du cadre juridique des minorités ethniques et nationales, qu'ils soutiennent en favorisant l'usage de leurs langues dans diverses formes d'expression culturelle, l'enseignement et les médias. Des ateliers dirigés par des experts visent à concilier la législation et la pratique nationales avec les instruments européens en matière régionale ou minoritaire et les principes énoncés, notamment, par la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (CÉLRM).



Le plurilinguisme en Fédération de Russie: plaque en allemand et en russe d'un bâtiment de l'administration locale à Altai Krai.

Trois régions pilotes ont été choisies pour étudier tout spécialement la possibilité de mettre en œuvre la Charte en cas de ratification par la Fédération de Russie. La mise en œuvre de la Charte est ainsi simulée, avec la participation concrète de l'ensemble des parties prenantes présentes dans cet espace géographique, y compris les ONG des locuteurs de langues minoritaires ou régionales. Les rapports d'experts sont établis

en étroite collaboration avec ces ONG, les collectivités locales et les autorités régionales de Moscou et avec la participation du Secrétariat du Conseil de l'Europe.



Simulation de la mise en œuvre de la CELRM à Altai Krai en juillet 2010: rencontre entre les représentants kazakhs et le Chef du Secrétariat de la CELRM, Alexey Kozhemyakov, troisième à partir de la gauche, aux côtés des experts du Conseil de l'Europe, Tomasz Wicherkiewicz et Sophie Simon

L'audience publique consacrée aux langues régionales ou minoritaires qui a eu lieu en juin dernier à Moscou, au sein de la Chambre civique, représentait une innovation puisqu'il s'agissait du premier événement public en rapport avec la Charte organisé en Russie. Elle a permis d'ouvrir un débat sur la question, auquel ont participé la société civile et, notamment, de nombreuses ONG de locuteurs de langues minoritaires ou régionales. Le Parlement russe (la Douma d'État) procédera en octobre à la première audience parlementaire.

Les délégués des diverses organisations concernées prennent part à des visites d'études dans des États membres qui ont ratifié la Charte. Une équipe réduite s'est rendue en Espagne en juin dernier, une visite est prévue au Royaume-Uni en novembre prochain et une troisième visite d'études aura lieu en 2011. Elles devraient permettre de définir les meilleures pratiques qui pourraient être adoptées avec succès par la Fédération de Russie, d'établir des relations utiles et de constituer un réseau pour renforcer la coopération dans ce domaine.

L'appel d'offres, qui permet l'attribution directe de subventions aux organisations retenues, est un autre élément enthousiasmant du Programme joint. De nombreux établissements

scolaires, universitaires et culturels, ONG, collectivités régionales et locales, ainsi que des organisations des médias de masse, dirigeront au cours des 12 prochains mois de petits projets destinés à accroître la présence des minorités nationales dans les médias, à développer l'enseignement des langues minoritaires ou régionales, à promouvoir l'expression culturelle des minorités nationales et à élaborer des initiatives prises par la société

civile. L'évaluation de ces projets à l'automne 2011 devrait conduire à constater qu'ils ont produit des résultats solides et positifs. En outre, les soumissions déposées à la suite de l'appel d'offre initial sont extrêmement encourageantes et témoignent de la mobilisation et de l'enthousiasme que suscitent les minorités ethniques et nationales, aussi bien à l'échelon local qu'à l'échelon national.

De plus amples informations sur le programme conjoint sont disponibles aux adresses suivantes:  
[www.coe.int/minlang](http://www.coe.int/minlang), [www.ecmi.de](http://www.ecmi.de) (uniquement en anglais),  
[www.coe.ru](http://www.coe.ru) (en russe)

Contact:

Larissa Kireeva  
[larissa.kireeva@coe.int](mailto:larissa.kireeva@coe.int)



## Education des enfants roms en Europe



De gauche à droite: Igor Lukšič, Ministre de l'Éducation et du Sport de la République de Slovénie, Aurora Ailincai (Conseil de l'Europe), Gabriele Mazza, Directeur de l'Éducation et des Langues (Conseil de l'Europe), Gregor Mohorčič, Directeur de l'Institut National de l'Éducation, République de Slovénie, Alan Phillips, Président du Comité consultatif de la Convention cadre du Conseil de l'Europe pour la protection des minorités nationales, Gabi Čačinovič Vogrnič, Université de Ljubljana, Faculté du Travail Social, Arthur Ivatts (expert du Conseil de l'Europe).

Après six années de mise en œuvre, le projet «Éducation des enfants roms en Europe» a été conclu avec la réunion d'évaluation organisée en Slovénie en mai 2009. La palette de produits pédagogiques qui a été créée dans le cadre du projet est une bonne illustration de la manière concrète dont le Conseil de l'Europe contribue à améliorer l'accès à l'éducation pour les Roms.

Les conclusions de la conférence ont montré qu'il est impératif d'assurer la diffusion du matériel pédagogique et

de formation et des méthodes de formation développées pendant la mise en œuvre du projet\* ainsi que de renforcer la

coopération au niveau international. Les représentants des différentes organisations internationales présentes à la conférence ont souligné qu'ils ont un rôle clé à jouer dans la conception et la mise en œuvre des politiques transnationales et européennes. Par conséquent, il a été suggéré que les organisations gouvernementales et non-gouvernementales internationales créent un Groupe d'Action International pour l'Éducation des Roms en vue de coopérer avec les autorités nationales.

\*Le Conseil de l'Europe a produit du matériel pédagogique pour les enseignants et pour les médiateurs et assistants scolaires roms. Des fiches pédagogiques dans le domaine de l'histoire et de la culture des Roms sont un outil de communication et de compréhension mutuelle et respect entre les communautés. Un site internet dédié au génocide des Roms (Samudaripen) est en ligne et est constamment mis à jour avec les informations pertinentes [www.romagenocide.org](http://www.romagenocide.org) Pour l'éducation préscolaire un kit pédagogique a été produit ainsi que des Lignes d'orientation pour l'intégration des enfants roms dans l'éducation préscolaire. Tous le matériel est disponible sur le site internet du projet [www.coe.int/education/roms](http://www.coe.int/education/roms)



Des enfants roms au Kosovo – © Aurora Ailincai/Conseil de l'Europe

Le Groupe d'Action International pour l'Éducation des Roms (GAIER) a été établi par le Conseil de l'Europe, l'OSCE/ODIHR, l'UNESCO, l'UNICEF, le Fonds de l'Éducation pour les Roms, la Commission Européenne et l'Association Internationale Step by Step. La mission principale du GAIER est d'aider la réalisation des objectifs éducatifs en faveur des Roms d'une manière plus efficace et de faciliter une utilisation plus rationnelle des ressources humaines et financières. Des réseaux professionnels et la coordination entre autorités, institutions et ONG favoriseront une implication plus significative

des acteurs clés, notamment des gouvernements. En conséquence, la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux – local, régional, national et international – sera améliorée et les problèmes seront identifiés plus rapidement.

Une décennie après l'adoption par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe de la Recommandation No. R (2000)4, il était nécessaire de faire le point sur le travail fait dans le domaine de l'éducation des Roms, d'en tirer les leçons et de faire des nouvelles propositions. Une nouvelle Recommandation sur l'éducation des Roms et Gens du voyage,

adoptée par le Comité des Ministres le 17 juin 2009, est devenu le texte officiel international le plus récent qui couvre tous les aspects de l'éducation des Roms et Gens du voyage.



Contact:  
Aurora Ailincăi  
aurora.ailincăi@coe.int

## Livres en bref

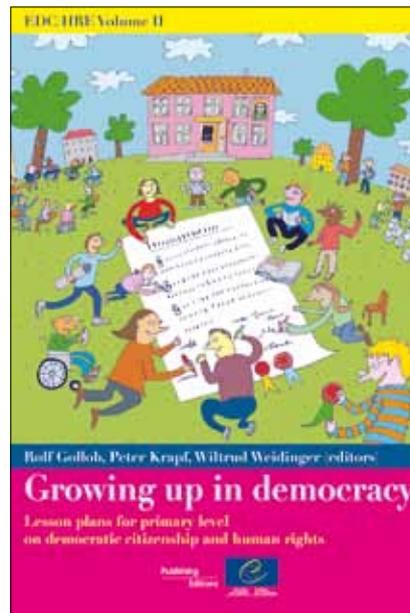
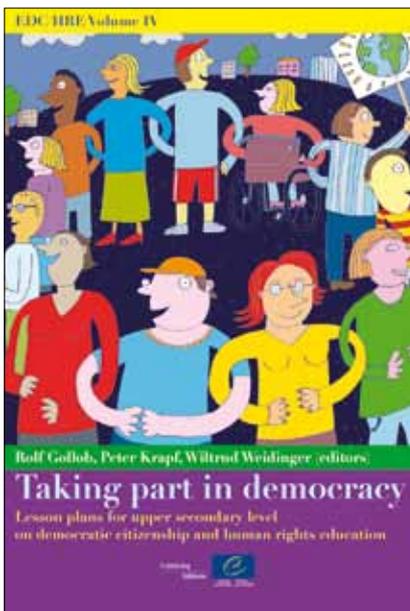
### *EDC/HRE Volume IV:*

*Taking part in democracy – Lesson plans for upper secondary level on democratic citizenship and human rights education*

Rolf Gollob, Peter Krapf and Wiltrud Weidinger (Eds), Council of Europe Publishing, 2010

ISBN: 978-92-871-6833-7

(uniquement en anglais)



### *EDC/HRE Volume II:*

*Growing up in democracy – Lesson plans for primary level on democratic citizenship and human rights*

Rolf Gollob, Peter Krapf and Wiltrud Weidinger (Eds), Council of Europe Publishing, 2010

ISBN: 978-92-871-6728-6

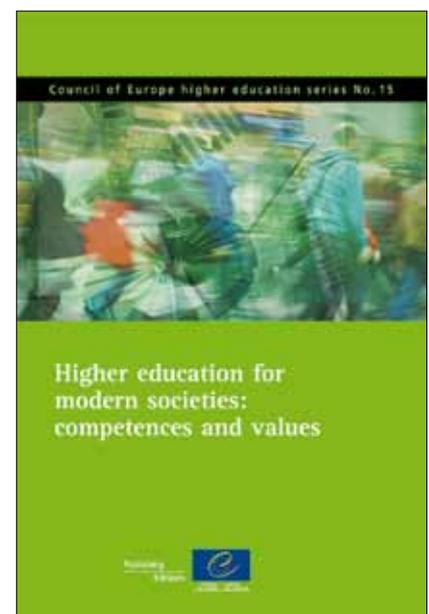
(uniquement en anglais)

### *Higher Education for modern societies: competences and values*

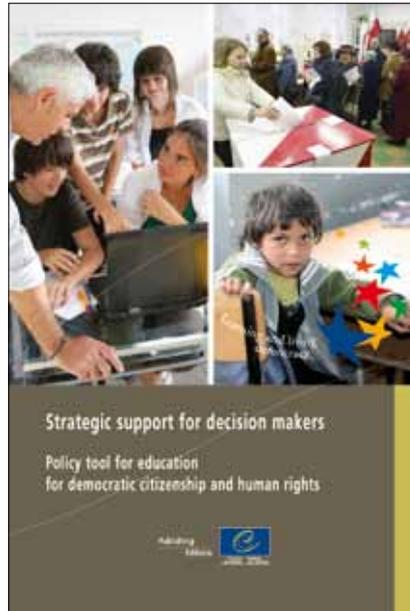
Sjur Bergan and Radu Damian (Eds), Council of Europe higher education series n°.15, Council of Europe Publishing, 2010

ISBN: 978-92-871-6777-4

(uniquement en anglais)



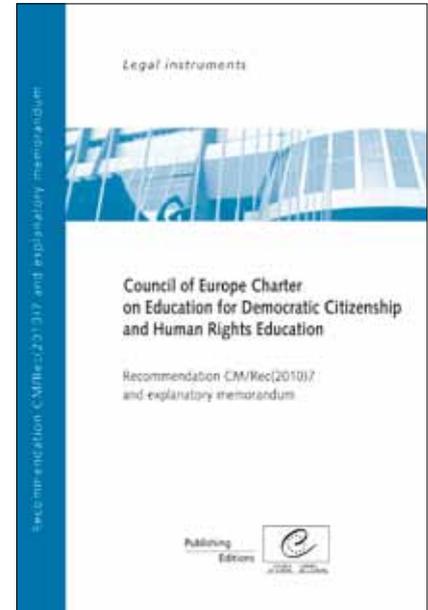
*La protection des langues minoritaires en Europe: vers une nouvelle décennie*, Série «Langues régionales ou minoritaires», n° 8, Editions du Conseil de l'Europe, 2010  
ISBN: 978-92-871-6726-2



*Strategic support for decision makers – Policy tool for education for democratic citizenship and human rights*  
David Kerr and Bruno Losito, et al.,  
Council of Europe Publishing, 2010  
ISBN: 978-92-871-6896-2  
(uniquement en anglais)

*Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme - Recommandation CM/Rec(2010)7 et memorandum explicatif*

(à paraître bientôt)



## Calendrier des événements - non exhaustif

### Janvier

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 12-16, Sigulda,<br>Lettonie       | Civic education: from knowledge to action*<br>Contact: Josef Huber           |
| 18-22, Brimington,<br>Royaume-Uni | Living Together: Citizenship and Community Cohesion*<br>Contact: Josef Huber |

### Février

- |                            |  |
|----------------------------|--|
| 4-5, Bucarest,<br>Roumanie | 1 <sup>ère</sup> réunion du Conseil consultatif international du groupe de projets stratégiques dans le processus de réforme de l'enseignement supérieur en Roumanie<br>Contact: Sjur Bergan |
|----------------------------|--|

### Mars

- |                          |  |
|--------------------------|--|
| 3-5, Limassol,<br>Chypre | Medialiteracy: Internet Literacy Guidelines*<br>Contact: Josef Huber |
|--------------------------|--|

### Mars (suite)

- |  |  |
|--|--|
| 8-10, Meissen,<br>Allemagne                      | Schülermoderatoren gestalten Schulklima*<br>Contact: Josef Huber   |
| 11-12, Vienne et Budapest<br>Autriche et Hongrie | Conférence ministérielle de Bologne<br>Contact: Sjur Bergan  |
| 12, Vienne,<br>Autriche                          | 2 <sup>e</sup> Forum politique de Bologne<br>Contact: Sjur Bergan  |
| 24-25, Strasbourg,<br>France                     | 9 <sup>e</sup> session plénière du Comité Directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CDESR)<br>Contact: Sjur Bergan |
| 24-26, Luqa,<br>Malte                            | Promoting a socially-cohesive and equitable society through education and training*<br>Contact: Josef Huber                        |

\* Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.

# Calendrier des événements - non exhaustif – (suite)

## Mars (suite)

29-30, Coire, Berne, Suisse  
Visite du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (4<sup>e</sup> cycle de suivi de l'application de la Charte en Suisse)  
Contact: Joerg Horn

## Avril

13-15, Rovinj, Rijeka, Zagreb, Croatie  
Visite en Croatie du Comité d'experts de la Charte (4<sup>e</sup> cycle de suivi de l'application de la Charte en Croatie)  
Contact: Joerg Horn

26-30, Madrid, Espagne  
Educación, Medios de Comunicación y Web 2.0: Presente y futuro\*  
Contact: Josef Huber

## Mai

3-5, Sèvres, France  
L'innovation pédagogique dans le secondaire: apports et enjeux\*  
Contact: Josef Huber

3-6, Paris, France  
Histoire de la Shoah et des génocides du XX<sup>e</sup> siècle\*  
Contact: Carole Reich

3-7, Bad Wildbad, Allemagne  
127<sup>e</sup> Séminaire européen: L'image de l'Autre dans l'enseignement de l'Histoire\*  
Contact: Josef Huber

6-9, Tallinn, Estonie  
Multi-perspective approach on learning and teaching History: different tools to develop empathy and respect for diversity\*  
Contact: Josef Huber

12-14, Oslo, Norvège  
Wergeland Center  
Preparing future teachers for intercultural understanding\*  
Contact: Josef Huber

12-15, Hradec Králové, République Tchèque  
Creativity and innovation in teachers profession\*  
Contact: Josef Huber

## Mai (suite)

17-20, Zagreb, Croatie  
Action Research in the Function of Professional Development of Teachers\*  
Contact: Josef Huber

26-29, Cracovie, Pologne  
Education à la prévention des crimes contre l'humanité\*  
Contact: Josef Huber

## Juin

4-5, Ljubljana, Slovénie  
23<sup>e</sup> Session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des Ministres de l'Education: «l'éducation pour une société démocratique durable: le rôle des enseignants»  
Contact: Villano Qiriazzi

14-16, Aabenraa, Copenhague, Danemark  
Visite au Danemark du Comité d'experts de la Charte (3<sup>e</sup> cycle de suivi de l'application de la Charte au Danemark)  
Contact: Adina Nichifor

16-17, Oslo, Norvège  
Lancement du nouveau projet *Histoires partagées pour une Europe sans clichés*  
Contact: Jean-Pierre Titz

16-20, Primorsko, Bulgarie  
Exploring Civic Identity – New Perspective in Civic Education\*  
Contact: Josef Huber

24-25, Strasbourg, France  
Conférence intergouvernementale sur «L'intégration linguistique des migrants adultes: Démarches pour l'évaluation des stratégies et des pratiques»  
Contact: Philia Thalgott

24-26, Vilnius, Lituanie  
Conférence internationale de l'Association internationale des Universités (IAU) sur L'éthique et les valeurs dans l'enseignement supérieur à l'ère de la mondialisation: Rôle des différentes disciplines  
Contact: Sjur Bergan

\* Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.

# Calendrier des événements - non exhaustif – (suite)

## Juillet

8-9, Zagreb, Croatie 3<sup>e</sup> réunion du Réseau Régional des Cadres de qualifications pour l'Europe du Sud-Est  
Contact: Sjur Bergan

## Septembre

1-3, Hamburg, Kiel, Berlin, Allemagne Visite en Allemagne du Comité d'experts de la Charte (4<sup>e</sup> cycle de suivi de l'application de la Charte en Allemagne)  
Contact: Joerg Horn

8-10, Centre Européen, de la Jeunesse Conseil de l'Europe, Strasbourg, France Séminaire du Réseau des formateurs Pestalozzi, «Éducation à la diversité et à l'interculturel: Evaluer les savoirs, savoir-faire et savoir-être»  
Contact: Josef Huber

21-22, Strasbourg, France Bureau du Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche (CDESR)  
Contact: Katia Dolgova

23-24, Uppsala, Suède Programme Pestalozzi: 14<sup>e</sup> Réunion plénière du réseau des agents nationaux de liaison  
Contact: Josef Huber

## Octobre

12-15, Centre Européen de la Jeunesse, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France Pestalozzi socle de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour tous les enseignants\*  
Contact: Josef Huber

14-15, Strasbourg, France Réunion de consultation informelle sur le suivi de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme adoptée par le Comité des Ministres dans le cadre de la Recommandation CM/Rec (2010)7  
Contact: Yulia Pererva

## Octobre (suite)

21-22, Sarajevo, Bosnie-Herzégovine 8<sup>e</sup> Conférence du Réseau ECD/EDH de l'Europe du Sud Est sur la «Mise en pratique de la Charte du Conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme: Outils pratiques pour les enseignants»  
Contact: Sarah Keating

## Novembre

2-4, Genève, Suisse Forum politique intergouvernemental: «Le droit des apprenants à la qualité et l'équité en éducation – Le rôle des compétences Linguistiques et inter-culturelles»  
Contact: Johanna Panthier

8-9, Strasbourg, France Conférence «Liberté académique et autonomie institutionnelle: le rôle des autorités publiques»  
Contact: Sjur Bergan

9-12, Centre Européen de la Jeunesse, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France La diversité des visions et connaissances du monde en salle de classe\*  
Contact: Josef Huber

17-18, Odessa, Ukraine Séminaire «Promouvoir une culture de qualité dans les institutions d'enseignement supérieur en Moldova et en Transnistrie»  
Contact: Katia Dolgova

17-19, Drammen, Norvège 17<sup>e</sup> réunion des coordinateurs ECD/EDH  
Contact: Yulia Pererva

22-24, Strasbourg, France Portfolio européen des langues - 22<sup>e</sup> Réunion du Comité européen de validation (réunion finale)  
Contact: Christopher Reynolds

\* Les titres des Ateliers Européens du Programme «Pestalozzi» sont indiqués dans la langue de travail utilisée pour les travaux.

# Calendrier des événements - non exhaustif – (suite)

## Novembre (suite)

24-26 Spire, Allemagne  
Eduquer le futur citoyen européen aux Droits de l'Homme – une contribution au Salon européen de la Jeunesse et des Droits de l'Homme 2011  
Contact: Josef Huber

27, Lorient, France  
Festival Liet (concours de chansons en langues minoritaires européennes): présentation du prix du Jury  
Contact: Stefania Kruger

## Décembre

1-3, Strasbourg, France  
37<sup>e</sup> réunion du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires  
Contact: Joerg Horn

8-10, Subotica, Belgrade, Serbie  
Visite du Comité d'experts de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires (2<sup>e</sup> cycle de suivi de l'application de la Charte en Serbie)  
Contact: Joerg Horn



Les représentants des 47 États membres du Conseil de l'Europe, de l'Union Européenne et de la communauté rom ont été invités à prendre part à une réunion à haut niveau et à convenir des actions prioritaires qui permettront d'améliorer l'intégration des Roms en Europe. La Direction de l'Éducation et des Langues était activement impliquée dans la préparation de la réunion et en assure le suivi avec les autres secteurs concernés du Conseil de l'Europe, en particulier pour garantir l'accès effectif et égal au système éducatif des Roms.

De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivantes:  
[http://www.coe.int/t/dc/files/events/default\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dc/files/events/default_FR.asp)

## Comment nous contacter

Venez surfer avec nous à l'adresse <http://www.coe.int> où vous aurez accès à un large éventail d'informations sur les activités et les documents du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation, de la culture et du patrimoine culturel.

Tous les agents de la Direction de l'Éducation peuvent être contactés par fax (au numéro +33 (0)3 88 41 27 06), par poste (c/o DG IV, Direction de l'Éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur, Conseil de l'Europe, F - 67075 Strasbourg Cedex) ou par e-mail ([prenom.nom@coe.int](mailto:prenom.nom@coe.int)).

Tous les ouvrages édités par le Conseil de l'Europe peuvent être commandés auprès des Editions du Conseil de l'Europe:  
Tél.: +33 (0)3 88 41 25 81 – Fax: +33 (0)3 88 41 39 10 – e-mail: [publishing@coe.int](mailto:publishing@coe.int) – (website: <http://book.coe.int>)

Sauf mention contraire, les illustrations sont fournies par le Service photographique et audiovisuel du Conseil de l'Europe.

Les vues exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de l'Europe ni de son Secrétariat.

Edition et coordination: Fax: +33 (0)3 88 41 27 06 – E-mail: [Bulletin.Education@coe.int](mailto:Bulletin.Education@coe.int)



Christiane Yiannakis



et Christopher Reynolds



[www.coe.int](http://www.coe.int)